

B. — LES ÉCHANGES INTÉRIEURS

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES EN PAYS SKOURA

L'émigration vers les contrées fortunées est le moyen qui s'offre traditionnellement aux habitants des régions déshéritées, montagneuses ou désertiques, pour subsister et apporter à ceux qui sont restés au pays les ressources complémentaires qu'un sol ingrat leur refuse. C'est un phénomène constant de géographie humaine, dont les mouvements migratoires des Auvergnats et des Savoyards en France, des Galiciens en Espagne nous fournissent parmi tant d'autres des exemples immédiats.

Il serait donc étonnant que le Maroc échappât à cette loi générale, et on a noté bien avant notre installation dans ce pays les courants des populations rifaines, soussi, et certains faits curieux : l'étonnement de constater à notre arrivée à Tunis que presque tous les portiers des maisons de notables étaient originaires du Drâa.

L'exode des habitants du Sud ne constitue pas une nouveauté, mais son caractère s'est peu à peu transformé sous l'influence des conditions nouvelles d'existence et de production que la présence d'Européens a suscitées au Maroc. Les mouvements migratoires ancestraux que nous retrouverons en analysant le cas particulier du pays Skoura, s'accompagnent de courants plus récents et plus larges qui associent les populations indigènes des hautes montagnes et des vallées sud-atlasiques aux formes les plus évoluées de l'activité industrielle, commerciale et agricole d'initiative européenne.

Le développement économique du Maroc fournit à ces émigrants-nés un champ d'action très vaste. Ils sont manœuvres, ouvriers, crieurs de journaux, porteurs, livreurs, conducteurs de voitures, maraîchers. Certaines branches : telles que les services domestiques, l'épicerie au détail, les graisseurs d'automobiles, appartiennent entièrement à cette main-d'œuvre, qui se spécialise à raison de son origine.

Cette émigration qui dépasse le Maroc privilégié pour atteindre la France et l'Algérie réalise une importation invisible de capitaux dépassant une centaine de millions et contribue à maintenir la vie sur des terres inhumaines.

Il y a là une interdépendance de l'économie indigène et de l'économie européenne que M. Henri Mazoyer a parfaitement mise en lumière dans un précédent article du *Bulletin économique*, en signalant que l'accroissement de la population européenne devait la rendre plus étroite. L'extension des nouveaux moyens de production que nous avons instaurés au Maroc est seule susceptible, en effet, de donner des chances de

vivre et de prospérer aux masses indigènes croissant en nombre. L'exemple de la valorisation des Zenata qui s'accompagne d'une augmentation massive de la population est typique pour notre étude, car sur les 12.000 travailleurs, maraîchers et saisonniers employés dans cette contrée, dont les salaires s'élèvent de 10 à 12 millions, un bon nombre proviennent précisément du pays Skoura, dont nous allons tenter d'analyser les mouvements migratoires.

Le pays Skoura, que l'on situera mieux que par une description, en jetant les yeux sur le croquis accompagnant cette étude, se compose de deux tribus, les Skoura proprement dits et les Imerhane.

Les *Imerhane*, de race chleuh, habitent les hautes vallées de l'Atlas, particulièrement le versant sud, quoique deux fractions aient pu prendre pied sur le versant nord (haute vallée de la Tessaout); une fraction, les Aït-Zekri, bien que conservant son habitat d'été en montagne, s'est installée sur la moyenne vallée du Dadès et occupe ainsi une bande de terrain de 30 kilomètres de long.

Le versant sud de l'Atlas a, dans la partie habitée par les Imerhane, des sommets qui atteignent 3.000 mètres, aussi la vie s'est-elle concentrée dans les hautes vallées, sensiblement parallèles, au lit creusé très profondément et où l'on rencontre des habitations jusqu'à 2.400 mètres d'altitude.

La tribu comprend les fractions suivantes dont l'importance numérique est exprimée en feux.

Les Aït-Toundout	231 feux ;
» Aït-Zekri	463 —
» Aït-Witfao	705 —
» Aït-Zarar	443 —
» Aït-Affane	267 —
» Kantoulla	238 —
» Iguernane	216 —
» Aït-Ougrou	485 —

soit, au total, 3.048 feux.

Les *Skoura* ont leur zone d'habitat en plaine, dans la vallée inférieure de l'oued Dadès et la palmeraie de Skoura. Cette région est enserrée au nord par l'Atlas et au sud par le Tijernine et le Sarho auquel elle est adossée dans sa partie méridionale. Quoique d'une altitude moyenne de 1.300 mètres le pays a un relief peu accentué ; la tribu sédentaire et complètement arabisée des Skoura qui l'habite, comprend les fractions suivantes :

Les Ahl-Amzaourou	613 feux ;
» Oulad-Yacoub	395 —
» Oulad-Maguel	461 —
» Ahl-Loust	777 —

soit un total de 2.246 feux.

L'émigration dans ces contrées prend des formes variables selon les tribus, ou même les fractions. Les habitants des deux fractions les plus septentrionales des Imerhane, les *Aït-Affane* et les *Kantoulla*, sont des transporteurs qui exercent leur activité dans un rayon restreint.

Les *Aït-Affane* habitent la haute vallée de la Tessaout, ensevelie sous la neige pendant une bonne partie de l'année. Bien qu'assez fortement soumis par Demnat aux influences arabisantes de l'ancien « bled el Makhzen », l'*Aït-Affane* ne s'éloignera de ses monts qu'avec répugnance. En outre, son sans gêne, sa spontanéité brutale, s'accommodent mal de la religiosité maniérée des gens du Dir qui ne voient d'ailleurs en lui qu'un méprisable berger.

Mais été comme hiver, les eaux puissantes de la Tessaout fertilisent la sauvage vallée, aussi les *Aït-Affane*, dans ce cadre somptueux que leur envient les populations d'aval, n'ont-ils pas éprouvé le besoin des exils prolongés. S'étant procuré une quantité importante de mulets, ils constituent une véritable entreprise muletière de transports de céréales. Orge et blé venus du grand marché de la Kelâa-des-Srarhna seront acheminés par leurs soins de Demnat à Skoura, où Imerhane, gens du Dadès et du Drâa, les achèteront à des conditions avantageuses.

Les *Kantoulla* pratiquent une industrie du même genre, seulement la préférence est donnée au chameau pour le moyen de transport. Il est plus lent mais aussi plus sobre, donc moins coûteux, on peut le charger plus lourdement et surtout le réseau de pistes utilisé soit vers les *Aït-bou-Guemez*, soit vers les souks de la Kelâa-des-Mgouna et de Bou-Malem traverse des régions plus faciles d'accès et moins encombrées par la neige en hiver que les dépressions de la Tessaout, et l'emploi du mulet ne s'y impose pas.

Cependant les sources de ce curieux pays qui accroche aux pentes sud-ouest du ballon de l'Oualim ses cultures en terrasses et ses casbas de terre rouge, ne dispensent qu'avec parcimonie l'eau vivifiante ; aussi, malgré leur fidélité à leur vallée, les *Kantoulla* ont-ils fourni un recrutement précieux pour les goums et les formations partisans du territoire, mais ils s'engagent peu dans les troupes régulières par crainte de s'éloigner du pays.

Mais sauf quelques absences de courte durée pour les *Kantoulla* à l'époque des moissons, on ne peut parler pour les fractions septentrionales de véritables mouvements migratoires.

Il n'en est pas de même pour les *Skoura* et les *Imerhane* des contreforts sud auxquels il faut joindre les populations montagnardes des *Iguernane*. Pour celles-ci, le rythme des saisons provoque l'exode ou le retour avec une immanquable régularité que seule peut venir troubler le déséquilibre apporté dans la production par la

disette ou l'abondance des années exceptionnelles.

Cette émigration saisonnière revêt deux formes. La première, de rayon limité, ne va pas au delà d'une ligne qui passerait par la Kelâa-des-Srarhna et le Tadla. Cette émigration est provoquée à la fois par les besoins en main-d'œuvre agricole des riches propriétaires du Nord et aussi parce que les Imerhane, constructeurs d'importantes casbas, sont très recherchés des populations jadis nomadisantes du Haouz, que la sécurité fait abandonner la tente pour les maisons fixes mais plus confortables. Ainsi le rêve de ces errants, impossible jusqu'à notre occupation, peut se réaliser d'habiter dans une de ces altières demeures de pisé enduites de plâtre et dont les artisans du Dadès recouvrent les plafonds d'un étrange coloris géométrique.

Les Imerhane ont aussi la spécialité, héritée des artisans du Drâa, de la construction des citernes, ce qui est pour eux une autre occasion de s'employer.

C'est à partir de novembre que l'exode a lieu, au moment où dans les dirs du Nord commence la cueillette des olives. Le nombre des départs va augmentant et devient massif après que les Imerhane ont terminé leurs labours, c'est-à-dire vers la fin janvier.

Souvent c'est une partie de la famille qui émigre avec son chef ; seuls restent au pays ceux qui doivent assurer la culture des terres indivises. Les ustensiles indispensables sont chargés sur les ânes et les mulets ; hommes, femmes et enfants franchissent la grande chaîne pour vivre de longs mois dans le « Rharb » où ils trouveront le complément de revenus nécessaire à leur existence. Mais le travailleur ne saurait s'encombrer de sa famille au cours de ses pérégrinations parfois mouvementées ; celle-ci est laissée chez quelque grand propriétaire de Tidili, de Demnat ou d'Irhil-n-Ftouak dont elle grossit provisoirement la « clientèle ». Le « patron » lui désigne un abri où elle passera ses nuits ; femmes et enfants participent aux travaux domestiques, s'emploient à la cueillette des olives qui assure le gain du 1/10^e de la quantité ramassée ; au moment des récoltes de blé ou d'orge, ils iront demander la part du pauvre aux moissonneurs qui ne sauront la leur refuser. Ils arriveront de cette façon à assurer leur subsistance et même à faire quelques économies. Le travailleur aura l'avantage de s'employer à proximité de ce foyer provisoire où il a installé sa famille.

C'est sur les marchés de la Kelâa, de Sidi-Hamed, de l'Hamadna, de Demnat et de Tazzert que jouent surtout offres et demandes de travail. Dans une partie réservée du marché, les postulants déposent devant eux les outils dont ils se servent pour indiquer leur spécialité. Quand il s'agit de construction, le chef de tabbout est généralement engagé avec son équipe ; maçons, briquetiers et plâtriers trouvent facilement un

emploi, par contre les Imerhane, qui ne sont que de piètres moissonneurs, ne se voient confier en matière de travail agricole que les plus simples besognes qui sont aussi les plus rudes.

Le retour a lieu au début de septembre, au moment où, dans les vallées Imerhane, les figues sont mûres et la présence des femmes nécessaire pour la cueillette ; alors ânes, mulets, chargés des biens accumulés pendant cette absence de plusieurs mois, reprennent le chemin des casbas.

* * *

Il y a aussi une autre forme d'émigration saisonnière qui se produit dans les villes de la côte où les travailleurs sont employés en général dans des entreprises européennes. Les Skoura lui fournissent, concurremment aux Imerhane, un important contingent. Mais alors que le Berbère adoptera plus difficilement un travail très différent de ses occupations habituelles, le Skoura, arabophone, donc moins dépaysé dans les milieux arabes des médinas où il évoluera avec beaucoup plus de facilité, n'hésitera pas à revêtir la veste blanche des barmen ou la livrée des chasseurs. On peut aussi les voir employés comme cochers, pêcheurs, épiciers, gardiens.

L'Imerhane, lui, cherchera à retrouver le milieu social de son pays d'origine sans lequel il est déraciné. Il emporte avec lui ses haines et ses passions de village. C'est dans les grandes entreprises de cultures maraichères des environs de Casablanca qu'il trouvera surtout un cadre propice à la formation d'un groupe qui reflétera la vie de la tribu lointaine. Très apprécié, en effet, pour la facilité avec laquelle il s'initie aux travaux agricoles les plus délicats, il n'aura pas de difficulté, après s'être fait apprécier de son patron, à provoquer l'embauchage de ses frères. Et c'est ce qui explique cette curieuse spécialisation dans les diverses professions possibles. Dans chacune d'elles, les premiers émigrants ont trouvé un emploi et se sont spécialisés, leurs frères qui les ont suivis se sont adressés naturellement à eux pour trouver du travail et le particularisme berbère jouant, il n'a pas été envisagé qu'ils pourraient exercer un métier différent de celui de leurs prédécesseurs. C'est ainsi que la fraction Aït-Witfao compte presque exclusivement des jardiniers parmi ses émigrants saisonniers, celle des Aït-Zarar des spécialistes dans le moulage du plâtre et la métallurgie ; celle des Aït-Ougrou dans les carrières militaires de goumiers et de mokhazenis, spécialisations s'expliquant toutes par ce particularisme Imerhane mais impliquant des organisations où les groupes peuvent se reconstituer. Dans cette sorte d'émigration, la famille du travailleur reste le plus souvent au pays et celui-ci lui envoie par mandat-poste, dont l'usage se répand de plus en plus, l'argent nécessaire à son entretien.

L'émigration temporaire

L'émigration temporaire peut durer plusieurs années, c'est le cas pour quelques Imerhane égarés dans les mines de la Loire mais qui constituent une exception et n'acceptent leur pénible travail que soutenus par l'espoir d'un fastueux retour. Et on ne saurait leur contester leur droit au bien-être quand on songe à ce qu'a pu être leur existence en France. Il me souvient d'en avoir vu de ces Berbères en chandail et en casquette, sur le quai de la gare de Firminy, revenant de la mine, noircis de charbon, se tenant par la main comme si la dissociation du petit groupe qu'ils formaient eût entraîné leur perte. Ils faisaient bien tristes figures, ces échappés du Sud de l'Atlas, dans cet accoutrement où ils paraissaient si ridiculement étriqués et sous ce ciel fuligineux. Je sais bien que dans les mandards stéphanoises, quand ils sont assez nombreux, ils arrivent à reconstituer leurs clans mais cette condition n'est pas toujours réalisée et puis le contraste est trop grand entre ce pays noirâtre et la luminosité présaharienne.

Si l'émigration temporaire est rare chez les Imerhane, il n'en est pas de même pour les Skoura qui ont fondé à Casablanca une véritable colonie. Souvent l'émigration temporaire devient définitive. Le Skoura, et là on retrouve l'influence de l'hérédité, s'adapte volontiers à la vie des villes dont il essaiera même à son retour de conserver les habitudes, et, bien qu'il demeure attaché à sa palmeraie, il arrive qu'il se marie à l'extérieur, et éprouve des difficultés sérieuses à ramener dans son pays une citadine habituée à un genre de vie totalement différent.

D'autres Skoura vont jusqu'à se fixer en Tunisie. Peut-être faut-il attribuer en partie à leur arabisation leur tendance à se rapprocher du berceau de l'Islam, espérant y trouver une atmosphère religieuse plus pure. Ces Tunisiens d'adoption ne font que de brèves apparitions au pays natal, ils affectent un ton grave, sont lunetés d'or et serrent dans leurs mains des livres de prières imposants. Au contact d'indigènes plus évolués, ils se sont affinés, accédant à des notions humanitaires nouvelles pour eux, mais ils restent encore trop primitifs pour ne pas les faire servir à des fins tendancieuses et ne pas les accepter uniquement sur le plan de l'idéalisme.

En résumé, ce sont les fractions les plus rapprochées de la montagne qui fournissent aux mouvements migratoires de rayon limité les plus forts contingents. Plus on s'éloigne de la grande chaîne, plus l'émigration à caractère local diminue d'importance pour faire face à l'attraction des villes et du Maroc industriel qui est à peu près exclusive chez les Skoura. Ce sont donc les plus largement associés au développement de l'activité industrielle, commerciale et agricole européenne en lui fournissant une main-d'œuvre appréciée tirant sa subsistance de la mise en valeur du pays qui est notre œuvre.

Capitaine Jean TUDER

des affaires indigènes.